



## 19 janvier : Journée européenne contre l'enfermement des sans papiers contre les Centres de Rétention Administrative

**10h : Rendez-vous place Saint Projet. Information, animations**

**16h : Manifestation de Saint-Projet vers le CRA de Bordeaux**

*« La rétention administrative est une privation de liberté pour les étrangers en instance d'éloignement du territoire français »*

Il s'agit du placement, par une préfecture, dans des locaux « ne relevant pas de l'administration pénitentiaire ». La durée maximale de maintien en rétention est de 32 jours.

**Le projet de directive européenne sur l'enfermement et le renvoi des étrangers prévoit de porter la durée de rétention à 18 mois !**

On enferme ainsi des hommes, des femmes, même enceintes et des enfants, de très jeunes enfants, dans des lieux grillagés, fermés, ceinturés de barbelés et contrôlés par la police, dans des locaux de rétention administrative aux conditions d'accueil inacceptables : surpopulation, problèmes d'accès aux sanitaires, aux cabines téléphoniques, absence de lumière naturelle...

**Pourtant ils n'ont commis aucun crime, aucun acte grave justifiant leur enfermement, ils sont simplement dans une situation administrative « irrégulière », sans papiers.**

### **Qui sont-ils ?**

Qu'ils soient demandeurs d'asile déboutés, ou jeunes mineurs devenus majeurs et, de ce fait, devenus « irréguliers », ou personnes au titre de séjour non renouvelé, après plusieurs années de vie en France pour certains, ayant travaillé, étudié, ou fondé une famille avec des enfants nés et scolarisés dans notre pays, **ce sont toutes des vies humaines et des familles que l'on brise, que l'on humilie.**

Cette violence physique : personnes entravées, menottées (devant les enfants), parfois mises en cellules d'isolement, brutalisées, n'ayant qu'une cour de promenade (puits de jour) , associée à la peur ou à la honte du retour dans un pays hostile- mène à des **actes de désespoir : automutilation, bagarres, incendie, grèves de la faim, suicides...**comme cela s'est produit récemment aux CRA de Bordeaux, de Vincennes ou Mesnil Amelot..

La logique de rendement - 25000 reconduites à la frontière fixées par le ministère de l'intérieur- non justifiables sur le plan éthique conduit à des pratiques et à des dérives inacceptables. Tout est bon pour faire du chiffre.

**A Bordeaux :**

le CRA dispose de 24 places et d'une cellule d'isolement pour les agités. La cabine téléphonique est dans la salle commune et sans intimité. Un retenu s'est pendu en juin, un autre a récemment avalé des cachets, ce qui vaut des fouilles corporelles quotidiennes. Au sous sol, la cour est fermée et grillagée...

**Des chiffres :**

24 CRA en France : environ 1800 places disponibles, 31232 personnes retenues en 2006, dont 2717 femmes et 197 mineurs- (dont la moitié nés en France)-, avec un taux de 45% de personnes présentées à l'embarquement vers leur pays d'origine. (CIMADE, Rapport 2006)

**Un déni de droit pour quelle efficacité ?**

Cette industrialisation de la rétention transforme peu à peu ces lieux en « camps » : augmentation du nombre et de la taille des bâtiments, omniprésence des caméras de surveillance, contacts humains réduits à l'extrême sont les éléments d'un univers carcéral qui ne dit pas son nom. Entre 2006 et 2007, le coût des CRA a été multiplié par deux, avec 3,4 millions d'euros de coût de fonctionnement et 44,5 millions de coût de constructions supplémentaires !

**Tous concernés !**

Un Etat qui ne respecte pas les droits fondamentaux, qui ne respecte pas les conventions internationales qu'il a lui-même signées, s'attaque aux bases de la société et de la démocratie. **Ce ne sont pas seulement les étrangers qui sont touchés par ce déni de droits : Nous sommes tous concernés par l'instauration d'une société policière et de délation, qui tente de soumettre la justice à la police !**

Quelle est l'efficacité de ces reconduites quand des milliers de personnes risquent leur vie et trop souvent la perdent en fuyant les conflits armés, l'oppression ou la misère pour atteindre l'Europe ! Comment et au nom de quoi empêcherait-on de vivre en famille, auprès des conjoints, des frères et sœurs, des parents, des enfants ? Choisie ou subie, l'immigration est une réalité historique et les mouvements de population ne cesseront pas.

**LES ETRANGERS SANS PAPIERS NE SONT PAS DANGEREUX !**

**ILS SONT EN DANGER !**

**Refusons la criminalisation des sans papiers !**

**Etre sans papiers n'est pas un délit !**

**Rejoignez l'appel des 24 organisations du Réseau Éducation Sans Frontières 33 et du CRSP (Collectif pour la Régularisation de tous les sans papiers).**

<http://resf33.free.fr>

[resf33@laposte.net](mailto:resf33@laposte.net)

**Permanences tous les mercredi à 18h30, à l'Asti 10 rue Causserouge à Bordeaux**

